

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

Attribution des subventions 2020 aux associations :

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions 2020 aux associations pour un montant global de 8 330 €.

Vote des budgets primitifs 2020 :

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs suivants :

-Budget principal

. Section Fonctionnement 1 484 000.00 €
. Section Investissement 2 680 000.00 €

-Budget annexe Assainissement

. Section Fonctionnement 61 200.00 €
. Section Investissement 86 918.92 €

- Budget annexe Logements

. Section Fonctionnement 65 000.00 €
. Section Investissement 140 000.00 €

- Budget annexe Transport scolaire

. Section Fonctionnement 32 300.00 €
. Section Investissement 38 772.33 €

-Budget annexe Lotissement

. Section Fonctionnement 206 001.00 €
. Section Investissement 102 000.00 €

Délégations du Conseil Municipal au Maire :

Le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après délibération, le Conseil municipal **décide** à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire plusieurs délégations.

Transfert des pouvoirs de police spéciale au Président de la CCPF

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale permettant de règlementer les activités liées à la compétence relative à, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ; l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi N° 2000-614 du 05 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ; la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), au président de la communauté de communes du Pays de Fénelon ainsi qu'au transfert de la police de la circulation et du stationnement. Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre l'arrêté municipal correspondant.

Personnel communal : attribution d'une prime COVID

Le Maire propose l'attribution d'une prime pour les agents qui se sont rendus sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire et le confinement ; il propose de fixer le montant plafond à 500 € et d'en attribuer le montant en fonction de la présence de chaque agent concerné. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une prime à plusieurs agents avec un montant plafond de 500 € et autorise le Maire à les attribuer individuellement et à signer les arrêtés correspondants.

Salle culturelle d'Aillac : point sur les travaux

La fin des travaux est prévue pour fin octobre avec une réception des travaux début novembre 2020.

La Commission « marchés » qui s'est réunie le Mardi 21 juillet à 18h00 a décidé de ne pas organiser de marché gourmand cette année ni de fête du 15.08 en raison des conditions strictes à respecter et du manque de convivialité.

Les réflexions sont lancées pour trouver un nom pour la future salle de spectacle, idée de « Ferme Doussot ».

Compte-rendu des commissions

Commissions PLUi et révision allégée du PLU de Carsac-Aillac : envoyer les comptes-rendus et documents aux membres.

Questions diverses

- RPQS SICTOM du PN : le Maire fait une présentation du rapport 2019 ; le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

- le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, sous réserve des règles sanitaires applicables le moment venu, le prêt de la salle des fêtes pour le loto organisé par l'Association France Libertés le 14.11.2020.

- une nouvelle distribution des masques en tissu confectionnés par l'Association Vivre à Carsac-Aillac est prévue à la Halle Paysanne le 30.08.2020 de 10h00 à 13h00 lors du marché hebdomadaire

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Jeu**di 3 Septembre 2020 à 18h30.